

Ezzedine Hazgui

My Mother's Glasses

نظارات أمي

Translated by Pierre Girard (French)

LES LUNETTES DE MA MÈRE

Deux clopes

Dans la cellule « D » de la prison de Borj Erroumi, située dans le quartier dédié aux prisonniers d'opinion, nous étions seize camarades, tous en détention préventive.

Nous avons tellement peur que l'administration pénitentiaire nous prive de la possibilité de fumer, comme elle l'avait fait avec les camarades en 68, que nous avons pris la décision de limiter la ration quotidienne de chaque fumeur parmi nous à « dix clopes ».

Nous avons chacun une place pour nous allonger sur une natte en alfa et la mienne était située entre celles des camarades Fathi Mseddi et Houcine Essid.

Le hasard fit que derrière moi se trouva une sorte de trou dans la roche de la cellule, étant donné que le mur contre lequel nous étions installés faisait partie intégrante de la montagne qui entourait la prison. C'est ainsi qu'on me chargea de conserver la réserve de cigarettes à cet endroit, et par la même occasion de la distribution de la portion quotidienne qui avait été arrêtée.

Cependant, le camarade Houcine finissait généralement la part qui lui revenait avant nous, aussi on pouvait le voir aller d'un camarade à l'autre, quémandant « une taffe » à l'un, ou une « fin » à un autre.

Il n'arrêtait pas de me supplier de lui accorder deux cigarettes de plus par jour.

– Deux clopes... Rien que deux... C'est pas grand-chose, non ? Tu sais bien qu'avec dix j'y arrive pas... À quoi ça rime de me torturer comme ça ?

Voilà le genre de choses qu'il me disait à voix basse, tout en me regardant d'un air de reproche de ses yeux couleur de miel, tandis que son visage rond et couleur des blés arborait une expression d'incompréhension.

Chaque jour, il réitérait la même demande encore et encore, en sachant pertinemment qu'il lui était possible de prendre ce qu'il désirait en cachette, étant donné que le trou était à la portée de tous.

De mon côté, même si j'étais convaincu qu'il en avait réellement besoin et qu'il était tout à fait possible d'exaucer sa demande sans que le reste du groupe ne l'apprenne, je continuais à temporiser,

en espérant qu'il finisse par s'en accommoder et qu'il s'en tienne à la décision qui avait été prise. Il était par ailleurs le seul prolétaire dans la cellule, et il nous semblait primordial qu'il soit traité à égalité avec le reste du groupe. C'est pour cela qu'il valait mieux ne pas l'encourager dans cette direction, mais au contraire que je l'aide à arrêter de faire du « chichi », autrement dit d'en finir avec toutes ces simagrées, aussi afin d'éviter que les autres ne puissent s'imaginer qu'il bénéficiait d'un traitement de faveur de ma part en raison des liens que nous avons tissés ensemble lorsque nous militions ensemble dans la section de Sfax. Les jours passèrent et un matin je décidai d'exposer le problème aux camarades, suivant en cela le dicton populaire : « Celui qui te donne une corde, attache-le avec ».

Ce matin-là, avant l'heure de la promenade et avant l'arrivée du gardien, persuadé que toute l'affaire ne réclamerait pas plus qu'une simple annonce, je demandai un moment d'attention à tous :

– Camarades, Houcine me demande tout le temps de lui filer deux clopes de plus par jour. C'est bon, pour moi ça a assez duré... Je voulais vous en parler histoire que vous soyez au courant...

À peine avais-je fini ma phrase que les esprits s'échauffèrent d'un coup et ne parurent pas près de se calmer. Le ton monta, et au milieu de l'enchevêtrement de voix, d'avis contradictoires et de questions qui se bousculaient, en un instant la cellule se retrouva sens dessus dessous.

C'est alors que le gardien nous ouvrit la porte au milieu de ce déchaînement. Il nous lança un regard interloqué, avant de nous abandonner à nos affaires et de s'en aller. Je ne pense pas qu'il ait saisi quoi que ce soit à la raison de notre agitation.

Nous sommes restés là, sans sortir de toute la matinée faire un tour à l'aria, malgré le besoin impérieux que nous éprouvions chaque jour de prendre l'air. Pas plus que nous n'avons pris de petit déjeuner de toute la matinée, laquelle fila entièrement.

Le gardien revint à midi et referma la porte sur nous, toujours sans le moindre déjeuner, malgré la faim et la douleur lancinante de nos estomacs que le fait de fumer ne faisait qu'accentuer, d'autant plus lorsque l'on a l'estomac vide.

Nous sommes demeurés ainsi jusqu'à environ quinze heures, passant tout ce temps entre la révolution bolchevique de 1917, la contre-révolution blanche et l'antagonisme entre Staline et Trotski.

Puis nous avons embrayé sur la guerre russo-japonaise du début du siècle, en passant par la première guerre mondiale d'août 1914, sans oublier Nicolas II, Alexandra et Raspoutine.

Tout cela pour nous plonger ensuite dans la guerre menée par le Vietcong au Viêt Nam, avec les tunnels de Hô Chi Minh, le siège de l'armée française par les troupes du général Giap et la défaite de Diên Biên Phu en mai 1954.

Le temps s'écoulait pesamment, plusieurs fois je sentis la nausée monter tandis que mon estomac me faisait atrocement souffrir.

La discussion se poursuivait dans une suite ininterrompue de discours, d'exemples, de parenthèses et de digressions. C'est ainsi qu'on passa au Cambodge avant de revenir à Saïgon au Sud-Vietnam et au maquis, sans oublier bien sûr d'évoquer de temps à autre le grand militant, le Che Guevara.

Naturellement, la guerre civile en Angola se retrouva elle aussi au cœur de nos préoccupations, tout autant que la révolution culturelle chinoise au milieu des années soixante, en passant par la bande des quatre, menée par Jiang Qing, la femme du président Mao Tse-Tong.

Les heures s'écoulèrent pesamment, au moins autant que les événements que nous évoquions, éreintant les têtes et accablant les tripes à mesure que le temps passait. Aux alentours de quinze heures, on m'accorda un point d'ordre.

Dans le silence général, je déclarai :

– Franchement, tout ça pour deux clopes ? Les gars, je retire ce que j'ai dit, ces satanées clopes je vais les filer de ma poche au camarade Houcine.

J'étais persuadé que j'allais ainsi mettre un terme à cette longue et éreintante discussion, mais j'étais loin d'imaginer qu'on allait m'accuser de faire preuve d'une attitude opportuniste et d'un comportement petit bourgeois.

C'est ainsi que s'engagea un deuxième round de discussions, du genre de celles qui une fois lancées, personne ne sait quand elles vont se finir.

C'est ainsi que je me suis retrouvé à écouter de nouveaux récits et autres références au soulèvement de mai 68 en France, à la guerre d'octobre 1973 et au franchissement du canal de Suez. Puis vint le tour du mouvement de protestation en 1968 en Tunisie, et des immenses manifestations contre la visite de William Rogers, le ministre des Affaires étrangères, en 1970, avant de faire un détour par le mouvement youssefiste, le passage tristement célèbre « Sabbat Dhlem », Béchir Zarg Laayoun¹ et Ali Warq ; suivis bien entendu de l'expérience des coopératives, d'Ahmed Ben Salah² et de son ennemi juré Hédi Nouira, farouchement opposé à ce programme de collectivisation, et par ailleurs

¹ Le mouvement youssefiste tient son nom de Salah Ben Youssef qui était, avec Habib Bourguiba, un des dirigeants du Néo-Destour. Les divergences entre les deux courants, principalement au sujet des accords d'autonomie interne négociés avec l'État français, mènent à l'exclusion des youssefistes du parti, qui subiront ensuite la répression.

Sabbat Dhlem est le nom d'un passage dans la vieille ville de Tunis, connu pour avoir été un lieu de torture des opposants au régime de Bourguiba, et des youssefistes tout particulièrement.

Béchir Zarg Laayoun est un militant du Néo-Destour. Il est suspecté d'avoir contribué à planifier de l'assassinat de Salah Ben Youssef [N.d.T].

² Ahmed Ben Salah est un militant syndicaliste et homme politique, particulièrement connu pour avoir lancé un programme de coopératives au début des années 60, alors qu'il était Ministre du Plan et des Finances.

auteur de la funeste loi 72³ – non sans mentionner au passage le fameux slogan contre cette loi : « Que t'étudie ou pas, de futur y en a pas ».

Pour faire bref – ce qui ne saurait refléter cette journée – c'est finalement à dix-sept heures que retombèrent le ping-pong verbal, les interruptions continuelles, les thèses et les antithèses, les preuves irréfutables, les contre-arguments, les grandes vérités et les réfutations aussi catégoriques que sans équivoques.

À la fin des fins, nous en arrivâmes au bout du compte à arrêter une position définitive et irrévocable, une position révolutionnaire, qui soit catégorique, rationnelle et non opportuniste. À la majorité des voix se trouva adoptée la décision suivante :

« Il est accordé deux clopes de plus par jour au camarade Houcine Essid. »

[...]

L'orange

Bahia va venir me voir demain matin normalement, aussi je dois minutieusement terminer tous les préparatifs nécessaires afin de rassembler l'ensemble des feuilles à rouler contenant ce que j'ai écrit ces derniers jours sur leur surface fine, pour les dissimuler, comme à l'accoutumée, à l'intérieur d'une cigarette, avant de la remettre ensuite dans un paquet pour qu'elle emporte avec elle à la fin de la visite.

Tout en faisant du tri, je suis tombé sur ce petit carnet dans lequel j'ai écrit il y a un certain temps pour ensuite l'oublier au milieu de mes affaires. Je l'ai relu et l'ai ajouté au reste en le laissant tel quel, sans en modifier une ligne :

C'est un agent ordinaire, chargé de me surveiller dans les locaux de la sûreté de l'État en ce début décembre 1973, c'est-à-dire quelques semaines après mon incarcération. Je ne connais pas son nom, je ne l'ai jamais croisé auparavant et encore aujourd'hui je ne sais rien de lui.

En cachette, cet homme s'est proposé spontanément et de son propre chef, de faire la liaison entre moi et ma femme afin de transmettre des informations et autres nouvelles, vu qu'elle se trouvait elle aussi emprisonnée au premier étage des locaux de la sûreté de l'État où elle a largement eu son lot des œuvres complètes d'Abd Elkader Tabka, d'Hassan Abid et du reste de la clique.

³ La loi 72, promulguée le 27 avril 1972 favorise l'installation des entreprises européennes en définissant un nouveau cadre juridique. Elle a été largement contestée comme un outil favorisant l'exploitation de la main-d'œuvre locale par ces entreprises [N.d.T].

Pendant notre incarcération, le camarade Hachemi Hayzem m'a raconté qu'il entendait ses cris, ses gémissements et toutes les tortures qui s'ensuivirent, étant donné qu'elles se déroulaient dans « la buanderie » collée à sa cellule. Tout cela sans compter les pires tourments qu'elle a enduré du fait de la séparation forcée avec ses deux enfants en bas âge, sans rien savoir de leur sort ni de ce qu'il advenait d'eux.

Une fois, elle a tenté l'expérience de me renvoyer par le biais de cet agent des feuillets habillage et méticuleusement insérés à l'intérieur d'une orange, en réponse au message que je lui avais envoyé par l'intermédiaire de ce même agent, en procédant de la même manière.

Devant la réussite de l'opération, nous avons continué à communiquer de la sorte à plusieurs reprises. Cela nous a permis d'échanger un certain nombre de nouvelles sur les enquêtes et à propos des camarades qui étaient avec elle, comme Fadhila, Kalthoum et Souad Triki – la femme de Fathi – Raoudha Gharbi, Amal Ben Aba, Layla Temime, Farida Qassem, Faouzia Abid, Aziza Rekik – qui était alors enceinte de son fil Rafik – Saloua Fouroukh Ayachi, Bahija Dridi et Zeineb Cherni... qui ont toutes reçu leur lot de tortures, endurant parfois bien plus que ce qu'on subit beaucoup de camarades.

Dans son premier message, elle me fit le récit de comment et dans quelles circonstances s'était déroulée son arrestation.

Elle me raconta que lorsqu'elle eut confirmation que j'avais arrêté, elle était montée tout en haut de notre maison où depuis plusieurs mois le camarade et dessinateur de caricatures Mustapha Marchaoui vivait caché dans une petite chambre donnant sur le toit, à la suite à sa condamnation par contumace dans l'affaire de la fuite de Mohamed Ben Jannet. C'est là qu'il réalisait ses créations et dessins que nous envoyions la plupart du temps à notre journal « El Amal Ettounsi » à Paris, où ont été publiées ses plus belles œuvres.

Elle était ainsi en train de réfléchir à comment elle pouvait aider le camarade à s'enfuir, quand la police vint frapper à la porte.

Aussitôt, elle l'emmena se cacher sur le balcon avant d'aller leur ouvrir en ayant pris soin de laisser Jawhar et Dalila au milieu de la pièce pour camoufler le tout. Lorsqu'ils l'interrogèrent, le stratagème fonctionna à merveille :

– On a entendu du bruit, à qui vous parliez ? demanda l'un d'entre eux.

– À votre avis, à qui voulez-vous que je parle ? leur répondit-elle en indiquant d'un geste de la main les deux enfants.

Après être redescendus, ils demeurèrent un moment devant la porte de l'immeuble.

Au petit matin, Bahia monta jusqu'au toit de la maison où le camarade Mustapha avait passé la nuit. Après s'être assurés que la police ne se trouvait plus devant l'immeuble, il enfila une perruque et parvint à descendre par le toit du docteur Habib Rakik qui était adjacent au nôtre.

C'est de cette manière que Mustapha réussit sortir de Sfax, avec en poche l'adresse du camarade « Hbabou » à Hammam Lif ou à Tunis – je ne me souviens plus exactement – que je lui avais confiée par précaution, en prévision de ce genre d'éventualité.

La police n'était cependant pas parvenue à mettre la main sur les camarades Mongi Ellouz et Ahmed Souissi. Ce dernier me raconta lors de notre rencontre après son arrestation que son père Si Mohamed – une grande âme ! – passait de temps à autre au local clandestin de l'organisation afin de s'assurer de ce que devenaient les livres et tout le matériel.

Une nuit, ils s'aventurèrent tous les trois dans la maison après s'être assurés que la voie était libre. Ils rassemblèrent les livres et tout ce qu'ils trouvèrent, puis emmenèrent le tout sur une *karrita* appartenant à un porteur de Bab Jebli avec lequel ils s'étaient mis d'accord pour transporter le chargement jusqu'à une maison située à El Haffara. C'est ainsi qu'ils vidèrent toute la maison.

Cependant, le lendemain la police revint à la maison et lorsqu'ils découvrirent les deux pièces vides, ils surent que quelqu'un était passé par là...

D'expérience et au vu de la taille du chargement, ils devinèrent que l'inconnu avait utilisé un moyen de transport et qu'il ne pouvait s'agir d'une voiture vu l'étroitesse de la rue.

C'est ainsi qu'ils se rendirent directement à Bab Jebli interroger les porteurs et ceux qui possédaient une *karrita* ou une carriole. La plupart d'entre eux redoutent la police et ont généralement tendance à l'éviter par peur de perdre leur gagne-pain. Leur enquête fut de courte durée puisqu'il ne leur fallut pas longtemps pour tomber sur ce qu'ils cherchaient.

Après avoir interrogé l'homme, celui-ci les conduisit tout droit à El Haffara où étaient cachés Ahmed et Mongi, au beau milieu des preuves flagrantes de leur délit.

C'est ainsi qu'ils furent arrêtés et qu'ils nous rejoignirent dans ce bâtiment grisâtre, vestige du colonialisme situé entre l'avenue Bourguiba et la rue Houcine Bouzaiene, plus connu sous le nom de Ministère de l'Intérieur.

Lorsque la police examina les nouveaux documents sur lesquels elle avait mis la main dans la maison à El Haffara, elle trouva une petite note tout à fait ordinaire, qui avait été transmise, comme je l'appris plus tard, par une des sœurs de Mongi Ellouz et sur laquelle était écrit :

« Bahia vous passe le bonjour et vous informe que tout a bien été apporté à destination, et se trouve maintenant à bon port. »

C'est sur la base de ces quelques mots que Bahia a été emmenée en prison, qu'elle a subi les pires tortures, et a été privée de sa liberté comme de voir ses enfants. Avant cela, elle était partie à Tunis

afin de tenter d'en savoir plus sur le cours de l'enquête et pour chercher un moyen d'entrer en contact avec moi ou de me faire parvenir un burnous en laine et quelques sous-vêtements.

Aussitôt arrivée, elle alla chez ma sœur Souad, rue Jean Jaurès, dont le mari était policier, en se disant que cela pourrait faciliter les choses.

Elle était recherchée par les services de police de Sfax qui ne parvenaient pas à la trouver, aussi lorsqu'ils apprirent qu'elle était à Tunis chez ma sœur, ils finirent par lui mettre la main dessus à l'aide d'une information que j'ai donnée à l'agent Ramadhan en toute bonne foi lorsqu'il m'a demandé l'adresse de ma sœur Souad.

C'est alors qu'elle fut arrêtée et que Nouri, le mari de ma sœur, reçut lui aussi une sanction à son travail.

Suite à son arrestation, Jawhar et Dalila se retrouvèrent seuls chez nous, en compagnie de ma deuxième mère et de tonton Mohamed El-Aroussi qui, comme je l'ai déjà mentionné, m'ont tous deux élevé lorsque j'étais enfant et qui ont continué après mon mariage à venir me rendre visite à la maison de temps à autre.